

Réunion du Conseil Municipal du 18 février 2021 à 18h30

Membres en exercice : 11

Présents : 11 : AUBREGAT Mireille, BERTRAND Christine, CRESPI André, de BOISGELIN Bernard, GEOFFROY Sébastien, HOUBEN de BASTIANI Régine, KINZIGER Pascal, NARDELLA Chrystel, PEGLION Bernard, PINATEL Stéphane, RAYNOIRD-THAL Philippe

Secrétaire de séance : NARDELLA Chrystel,

La réunion du conseil se tient à nouveau dans la salle du conseil municipal, toutes précautions ont été prises afin de respecter les distanciations sociales.

LE CONSEIL MUNICIPAL : Examine les questions suivantes :

1 Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2020

2 Budget/Travaux

Travaux de réseaux secs au quartier de Fontette : les travaux ont commencé en janvier 2021 comme prévu. Modifications à prévoir : ajout d'une borne incendie pour la sécurité du quartier, alimentation de la borne soit par un bassin de « rétention d'eau » de 120 m³ soit raccordement direct au château d'eau à proximité. Servitude de tréfonds à créer sur deux parcelles (une parcelle doit être contourner, le propriétaire refusant la traversée). Augmentation du budget à prévoir, donc subventions à solliciter au plus tôt et possibilité de paiement différé accordé par l'entreprise.

Demande de subvention à faire auprès des services de la Préfecture dans le cadre du Plan de relance ciblée sur la performance énergétique pour une isolation thermique et révision du système de chauffage des bâtiments communaux.

Approbation à l'unanimité par le Conseil

3 COVID 19 :

Mardi 23 février : vaccination des personnes de plus de 75 ans de la commune – 24 doses de vaccin proposées par les services de l'Etat en lien avec la MSA - 31 personnes concernées-contactées mais seulement 13 d'accord pour se faire vacciner, la vaccination des plus de 75 ans étant une priorité et pour ne perdre les « doses » : 11 personnes de plus de 75 ans de La Verdière seront vaccinées à St Martin.

4 Point sur le personnel :

Policière Municipale arrivée le 1^{er} février. Prise de contact et mise en place progressives. Son adresse mel en attendant n° de téléphone professionnel : pmdespallieres@orange.fr

5 Questions diverses :

Dans la Rue de la fontaine-Descente de la Calade : sur la gauche, deux importantes branches mortes d'un gros chêne semblent dangereuses car menacent de tomber sur la voie. Messieurs Crespi et Kinziger iront se rendre compte sur place.

Au parking sous le château, il proposé de retracer les emplacements de stationnement en décalant éventuellement l'affichage municipal vers le poteau incendie (gain d'une à deux places) – accord du propriétaire du mur à demander pour le déplacement de l'affichage. Possibilité de créer une place pour les personnes à mobilité réduite à ce parking pour un meilleur accès à l'Eglise.

Un courrier sera transmis au propriétaire riverain de la Rue du Bosso afin de lui proposer de céder une partie de son terrain à la commune pour la création d'un parking en bordure de la route communale.

Plus rien n'étant à débattre, la séance est levée.